

Eglise Protestante Unie de France

Région Ouest

SYNODE REGIONAL

7ème session



09-11 novembre 2019

Rennes

Le contenu de ce cahier est public et a vocation à être diffusé. Il est disponible sur <https://www.eglise-protestante-unie.fr/region-ouest-r6>. Un exemplaire sur papier sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

Bureau du synode

Modération

Modératrice	Agnès LEFRANC
Vice-modérateurs	Lionel ARGAUD Michel BLOCK

Questure

Coordination	Henri BELLAMY-BROWN
M Pasteure Pasteurs	Christian BARTHELEMY, Sophie OLLIER Pierrot MUNCH, Geoffroy PERRIN-WILLM

Secrétariat

Coordination	Claudie de TURCKHEIM
Mmes M Pasteurs	Mélanie PERES, Elisabeth RENAUD, Vincent LEFEVRE, Nathalie PAQUEREAU, Loïc de PUTTER

Aumôniers

Andy BUCKLER

Offrande du culte synodal

L'offrande recueillie lors du culte s'est élevée à 1 600 €. La moitié de l'offrande est affectée à l'Entraide Protestante 35 et l'autre moitié au SEL.

Majorité

Le nombre total des voix délibératives au sens de l'article 12.3 du règlement du synode régional du règlement intérieur du synode était de 88 voix. La majorité absolue était donc de 45 voix.

Message du président du conseil régional

Serviteurs 'inutiles'... mais insubstituables !

1. Introduction : l'Eglise à temps ou à contretemps ?

Frères et sœurs,

Nous allons donc consacrer les travaux de notre session synodale au thème de l'écologie...
'Écologies : quelles conversions ?'

Assurément avec ce thème, nous sommes au cœur de l'actualité.

Nous abordons un sujet majeur pour notre temps et pour les générations à venir. Et je ne crois pas me tromper en vous disant que beaucoup de membres de nos Eglises se sont réjouis de savoir que le thème de l'Écologie était à l'agenda de nos synodes.

Mais paradoxalement, nous pourrions nous demander si, en abordant ce thème quatre ans après la Cop 21 à Paris, 4 ans après la diffusion de l'encyclique du Pape François 'Laudato Si' – dont l'écho a été considérable dans le grand public – nous ne sommes pas à contretemps de ce que peuvent attendre nos contemporains d'une Eglise comme la nôtre sur un sujet d'actualité ?

Notre débat synodal n'est-il pas d'ores et déjà dépassé, compte-tenu des prises de conscience et des mobilisations qui ont émergé ces dernières années dans la société civile ?

Ne risque-t-on pas de discréditer la parole publique de notre Eglise par un message qui n'ajoutera rien de nouveau ou rien de spécifique pour nourrir l'intelligence collective dans les combats à mener contre le réchauffement climatique et pour préserver la viabilité de notre terre ?

Mais finalement, peu importe ce risque. A temps ou à contretemps, le fait que notre Eglise s'empare du sujet de l'Écologie est un bon signe qui manifeste sa volonté de prendre sa part dans un défi qui semble être au premier rang des préoccupations de nos contemporains et qui impacte fortement la perception que chacun peut avoir de l'avenir.

A temps ou à contretemps, faire de la théologie sur un sujet tel que l'écologie, cela dit quelque chose de notre vision pour l'être l'humain et pour le bien commun.

Notre débat dira quelque chose de la manière dont nous envisageons l'Évangile aujourd'hui dans un défi aussi essentiel que l'avenir de notre Terre.

Laissons là l'écologie (nous y reviendrons pendant tout le synode), mais la question que nous pouvons garder de cette introduction, c'est celle du rôle et de la légitimité de nos Eglises dans les défis contemporains ?

La question me semble particulièrement pertinente aujourd'hui dans notre société fragilisée par des tensions et des incertitudes fortes pour l'avenir.

2. Violences et incertitudes : ne nous résignons pas !

Tensions et incertitudes, parce que depuis notre dernière session synodale, la crise des gilets jaunes a mis à jour dans notre pays des revendications multiples, souvent contradictoires les unes vis-à-vis des autres, mais génératrices de violences comme nous n'en n'avions pas connues depuis des décennies.

Et si les manifestations de masse semblent être pour le moment éteintes, il n'est pas certain que les colères exprimées soient durablement apaisées.

La réforme des retraites, la crise des services de santé, la précarité du monde agricole, la question des migrations, la désespérance dans nombre de cités, sont autant de sujets sur lesquels nous sentons des tensions latentes et il ne faut pas grand-chose pour provoquer aujourd'hui des dérapages incontrôlés qui nourrissent la violence.

Ce qui devient très problématique aujourd'hui, c'est que la liberté de croire et d'exprimer des opinions se manifeste avec des postures de plus en plus radicales, à grand renfort de réseaux sociaux et souvent de désinformation, qui font l'impasse sur le sens du collectif et du bien commun.

Comment conjuguer mon intérêt particulier et un intérêt commun à tous mes semblables ?
Comment accepter les limites posées à mes revendications particulières sans entrer dans la radicalisation de ces dernières au prix des violences les plus extrêmes ?

Lorsque nous échangeons en Eglise sur ces sujets, souvent avec des personnes ayant atteint un âge mûr, voir l'âge de la grande sagesse, nous sentons à quel point cette montée de violence inquiète et combien nous sommes préoccupés par cette perte lente et progressive du sens de l'intérêt commun.

Cela génère beaucoup d'incertitude pour l'avenir et une vraie inquiétude pour les générations à venir.

Dans un tel contexte, nos églises sont plus que jamais convoquées pour soutenir, accompagner, encourager ceux et celles qui refusent de se résigner devant les dérives de notre société et qui se mobilisent pour enrayer la contagion de la violence.

Cette responsabilité nous engage tous sur les messages que nous partageons et sur les actes que nous posons pour proposer des chemins de vies.

3. Offrons au monde une parole de vie

En 2016, j'avais axé mon message sur l'Évangélisation en invitant nos églises à entrer dans une dynamique d'Évangélisation orientée prioritairement vers les femmes et les hommes en recherche de spiritualité au seuil de nos Églises.

En 2017, alors que nous fêtons le 500^e anniversaire de la Réforme à la Rochelle j'avais attiré l'attention du synode sur l'envers du décor : des signes récurrents d'un lent déclin de l'influence de nos Églises, mais avec la conviction que notre vocation était de rester des témoins joyeux de l'Évangile.

En 2018, je proposais de mettre le cap sur la Bible, convaincu que la lecture personnelle de la Bible reste aujourd'hui un trésor de sens pour la vie de chacun et le lieu privilégié de l'écoute et de la rencontre possible avec le Seigneur.

Cette année, je souhaite donc mettre l'accent sur le message que nous proclamons et les signes que nous offrons de la pertinence de ce message.

Un passage biblique m'habite particulièrement à cet endroit.

Ce passage très connu du Deutéronome :

Oui, je vous avertis solennellement aujourd'hui, le ciel et la terre m'en sont témoins : je place devant vous la vie et la bénédiction d'une part, la mort et la malédiction d'autre part. Choisissez donc la vie, afin que vous puissiez vivre, vous et vos descendants. (Deutéronome 30 :19 BFC)

Choisissez la vie, afin que vous puissiez vivre, vous et vos descendants...

Evidemment, cette phrase prend tout son sens dans une réflexion sur le développement durable et l'écologie.

Mais plus fondamentalement, elle me semble exprimer le chemin sur lequel nos Églises doivent se tenir : le chemin de la vie !

Oui nos Églises doivent être des espaces d'écoute et de partage de paroles de vie, nous pourrions dire aussi de 'paroles pour la vie'.

A l'écoute de l'Évangile bien entendu, parole de vie par excellence qui peut éclairer nos choix de vie, nos relations avec nos semblables, nos engagements.

A l'écoute les uns des autres dans une pratique d'écoute bienveillante et communautaire qui fortifie notre sens du bien commun.

A l'écoute du monde et des questions qui habitent les femmes et les hommes engagés dans nos Eglises pour une relecture et une juste compréhension des événements dans la confiance et la vérité, loin des groupes de pression, des influences et des fake-news.

Le chemin de la vie pour nos Eglises, c'est aussi l'élaboration de messages positifs, bienveillants, plein d'espérance pour conjurer la désespérance dans laquelle les relais d'opinions tentent de nous entraîner et nous cantonner.

Et là encore, je pense au thème de l'écologie qui n'en finit pas de nous alimenter en mauvaises nouvelles à longueur de temps.

Saurons-nous offrir au monde, sur ce thème, quelques bonnes nouvelles qui pourraient être des chemins de vie pour les générations à venir ?

Aujourd'hui, les opinions publiques sont nourries par quelques 'influenceurs' et quelques 'lanceurs d'alerte' bien installés dans l'espace médiatique...

Nos Eglises pourraient-elle être, à leur échelle, annonciatrices de bonnes nouvelles et lanceuses d'alertes sur des sujets de joie et d'espérance ?

Certes nos moyens sont modestes. Nous ne sommes pas nombreux. Nous ne disposons pas de grands moyens d'information pour parler au monde. Nous sommes dans ce contexte de la laïcité française qui rend bien compliqué aujourd'hui l'expression publique d'une parole issue d'un culte particulier.

Mais nous sommes libres, nous sommes indépendants, nous ne gagnons pas d'argent avec nos messages et nos engagements, et la gratuité de cette présence au monde fait notre force. Ceux qui croisent le témoignage de nos Eglises locales savent qu'ils sont libres d'y être attentifs ou de passer leur chemin. Nous ne sommes pas comptables de nos performances.

Seule la fidélité à l'appel reçu de Dieu compte : offrir au monde une parole de vie qui peut transformer le cœur des hommes et faire avancer pas-à-pas le Règne de Dieu.

Permettez-moi ici de resserrer ce message à la dimension de notre région Ouest pour souligner quelques points qui méritent notre attention.

4. 2020, une année de renouvellement

L'année 2020 est une année électorale. J'avais d'ailleurs signalé l'année dernière que nous y serions attentifs pour accompagner les Eglises locales dans leur discernement. Plusieurs d'entre vous achèveront leur mandat de délégué synodal à l'occasion de cette session de Rennes.

A vous qui vous reconnaissez dans cette situation, je voudrais adresser au nom du conseil régional des remerciements très appuyés pour vos quatre années (peut-être plus pour certains d'entre vous ?) d'engagement.

Au cours des quatre sessions synodales de Saintes, la Rochelle, Limoges et Rennes, vous avez élu un conseil régional, vous vous êtes associés à l'écriture d'une nouvelle déclaration de foi, vous avez inauguré un pont 'Richer' à La Rochelle, vous avez révisé les textes de référence de notre Eglise et vous travaillerez cette année la question de l'écologie... Je crois pouvoir dire que vous n'avez pas perdu votre temps. Merci pour votre disponibilité et votre collaboration. J'espère profondément que vous garderez de cette expérience un regard enrichi sur le fonctionnement de notre Eglise, sur le lien synodal, sur la gouvernance collégiale et que vous saurez être des ambassadeurs convaincants pour donner à d'autres l'envie de vivre ce ministère synodal.

Puisque j'aborde la question des renouvellements, je voudrais ici avoir une pensée très spéciale pour Francis Moreau, président de l'Equipe Régionale d'Animation Financière, qui quittera ses fonctions à la fin de l'année scolaire et qui partage donc pour la dernière fois les travaux de notre synode régional. Francis emporte avec lui une très grande connaissance et une très solide expérience de la vie de nos Eglises locales et de la vie régionale, fruits de plusieurs décennies de service à l'échelon local, consistorial et régional, et je crois pouvoir dire à Francis, en notre nom à tous, combien sa disponibilité, sa régularité et sa fidélité resteront ancrés dans nos mémoires.

Merci Francis pour tout ce que tu as apporté à notre région et à notre Eglise, et ces remerciements doivent aussi être adressés à Dominique, ton épouse, dont la présence et l'engagement à tes côtés n'ont jamais fait défaut.

5. Les bons choix pour accueillir de nouveaux ministres

Dans les bonnes nouvelles qu'il nous faut partager cette année, nous devons nous arrêter sur le bon chiffre du nombre de nouveaux ministres annoncés pour l'été 2020.

Nous proclamons dans nos liturgies et nous croyons que le Seigneur donne à son Eglise les ministres dont elle a besoin, eh bien nous en voyons les fruits cette année. Réjouissons-nous sans mesure de l'arrivée de ces ministres !

Mais cela n'est pas sans conséquences pour notre responsabilité de gouvernance collégiale.

Nous aurons à décider si, oui ou non, nous acceptons de faire un effort financier conséquent pour donner à notre région les moyens financiers d'accueillir un plus grand nombre de nouveaux ministres au service des églises locales qui en sont actuellement privées.

L'évolution des contributions des Eglises locales au budget régional a montré ces dernières années un tassement lent mais régulier des capacités contributives des églises locales.

Dans le même temps, certaines Eglises ont maintenu des réserves financières à un niveau très élevé sans que celles-ci soient affectées à un projet identifié.

Par ailleurs, les statistiques nationales indiquent que 53 % des membres connus de nos églises ne contribuent pas financièrement à leur soutien.

Nous sommes au pied du mur !

Le moment est donc venu de nous poser très sérieusement la question de la raison d'être de nos réserves d'une part, et des modalités d'action pour solliciter des foyers peu engagés dans le soutien financier de nos églises d'autre part.

Au cours de cette session synodale, nous aurons à décider du nombre de ministres que nous pourrions engager au 1er juillet prochain.

Il serait bien dommage de renoncer à un élan d'accueil en raison d'une gestion financière bloquée par un excès de prudence ou (pire !) par un manque de confiance.

Je lance ici un appel solennel pour que notre synode fasse les bons choix et pour que nous trouvions ensemble les voies et moyens d'entraîner dans nos choix les églises que nous représentons.

6. Commencement... et après ?

Un autre sujet de joie que je veux partager avec le synode, c'est le succès de la publication de '*Commencement*'. Cette édition originale de l'Evangile de Marc plait, et nous commençons à voir ici et là des propositions d'animations originales qui créent des dynamiques de lectures communautaires de la Bible. Mais comment faire maintenant pour que cette initiative qui visait à encourager la lecture personnelle de la Bible ne reste pas un événement isolé éphémère ? Notre animateur biblique régional est d'ores et déjà sollicité pour une formation à la lecture personnelle de la Bible au début de l'année 2020. Par ailleurs, l'Equipe régionale pour l'Évangélisation et la Formation envisage l'élaboration d'un petit dépliant grand public pour aider n'importe quel lecteur à ouvrir la Bible seul. Mais il me semblerait utile que chaque Eglise locale poursuive cette dynamique d'encouragement à la lecture biblique personnelle en stimulant la créativité au sein du conseil presbytéral, dans l'équipe de catéchètes ou de prédicateurs laïcs, au sein du groupe de jeunes ou de tout autre groupe constitué. Toutes les idées sont bonnes à partager. Et ma conviction, c'est qu'une dynamique ne porte du fruit que dans un temps long.

7. L'évangélisation au long cours

Et puisque je parle d'un temps long, je voudrais dire quelques mots de la dynamique d'évangélisation que nous accompagnons dans notre région.

Depuis plusieurs années, nous suivons deux projets particuliers à Pontivy et à Saint-Nazaire. Deux projets différents mais qui ont en commun la volonté d'accueillir prioritairement des personnes n'ayant jamais eu de contact avec nos Eglises.

Il m'arrive encore d'entendre des interrogations ou des critiques sur la pertinence de ces projets et sur leur pérennité.

Les critiques portent sur la gouvernance, sur une spiritualité non conventionnelle, sur des activités non conformes à l'idée que l'on peut avoir d'une Eglise locale, ou sur le fait que ces projets d'église coûtent plus qu'ils ne rapportent etc. Pourtant, ces lieux d'annonce de l'Evangile sont une chance pour notre Eglise. Parce qu'ils sont des laboratoires passionnants pour faire émerger les questions fondamentales pour toutes nos Eglises locales. Qu'est-ce qu'une Eglise locale de l'EPUDF en 2019 ? Qu'est-ce qu'un culte ? Quels rites d'intégration doit-on proposer ? Quel langage faut-il utiliser aujourd'hui pour annoncer l'Evangile ? Quelles activités faut-il proposer ? Quel lien synodal avec les

autres Eglises locales plus 'classiques' ? Par quel catéchisme ou quels enseignements faut-il commencer ? Et toutes ces questions devraient être posées, sans cesse et y compris dans nos implantations plus classiques pour tenir le cap de l'Évangélisation.

Pontivy, St Nazaire, mais déjà d'autres lieux s'annoncent pour des projets d'évangélisation. Rennes, Laval et la Mayenne, l'Indre et la Creuse, la Vendée, les îles de Saintonge... des lieux et des contextes très différents, dans lesquels le conseil régional souhaite accompagner et soutenir des dynamiques missionnaires. Il sera aidé dans sa tâche par l'Équipe Régionale pour l'Évangélisation et la Formation présidée par Thierry Fabian.

Pour être complet, je veux souligner à la suite de ces remarques sur l'Évangélisation que beaucoup d'Eglises de la région Ouest bâtissent des programmes d'activités avec un réel souci de l'accueil de personnes extérieures. Ces Eglises, bien que plus classiques dans leur forme, sont aussi dans une dynamique d'Évangélisation et nous les encourageons vraiment à poursuivre. C'est souvent le manque de moyens ou de disponibilités humaines qui freinent des envies. Mais la dynamique est bien là. L'Évangélisation, c'est un travail au long cours !

J'espère que cette dynamique se poursuivra sur le long terme et j'espère que la réflexion à venir sur les ministères dont notre Eglise a besoin offrira des possibilités nouvelles pour appeler des hommes et des femmes avec des profils innovants au service de cette dynamique.

8. De nécessaires adaptations des Eglises locales

L'année 2019 a marqué un tournant important dans l'accélération des regroupements d'associations culturelles. Dans le Poitou, dans le Cognaçais, en Basse-Marche, et prochainement en Charente-Maritime. C'est le fruit souvent d'un long mûrissement, de changements de mentalités (rendus possibles souvent par l'arrivée de nouvelles personnes), mais c'est aussi le résultat d'un gros effort de préparation qui exige beaucoup de temps et de patience de la part de ceux qui préparent le travail administratif. Je voudrais vraiment leur rendre hommage aujourd'hui et les remercier très vivement pour le temps qu'ils ont consacré à leur tâche.

Ces évolutions correspondent aux adaptations nécessaires de nos églises aux nouvelles données démographiques, économiques, et aux contraintes de dessertes pastorales qui s'imposent à nous.

Nous devons poursuivre ce travail d'adaptation avec de l'audace et de la créativité.

Et les adaptations ne consistent pas seulement à diminuer le nombre d'associations culturelles par des opérations de regroupement.

Les adaptations appellent de notre part une attention particulière sur les fonctions de gouvernance qui pourraient être partagées entre les associations culturelles : présidents, secrétaires, trésoriers, responsables *logeas*, réviseurs de comptes, etc.

Elles appellent de notre part une réflexion sur les territoires :

- Avons-nous vocation, par exemple, à couvrir par nos implantations tout l'espace géographique que nous décrivons dans nos statuts d'association culturelle ?
- Comment faire évoluer les implantations de nos postes pastoraux pour accompagner des développements urbains là où ils se produisent sans abandonner des secteurs géographiques dans lesquels la pyramide des âges et les évolutions démographiques laissent présager la diminution lente et progressive des forces vives.

Les adaptations appellent aussi de notre part, une réflexion sur les rythmes des activités des Eglises locales. Des rythmes qui peuvent varier selon les moments de l'année, mais qui peuvent aussi varier par les choix des activités prioritaires proposées. Sur ce point, sans doute devons-nous apprendre encore à 'désacraliser' quelques habitudes anciennes pour mieux adapter nos Eglises locales à la réalité de nos forces.

9. Conclusion : remerciements et convictions pour demain

Je veux terminer ce message en partageant avec vous deux sentiments qui m'habitent aujourd'hui. D'abord à titre personnel, puisque comme d'autres délégués ce synode régional en région Ouest sera pour moi le dernier, je suis habité par le sentiment d'une profonde gratitude pour le ministère de président de conseil régional qui m'a été confié depuis le départ de Valérie Mitrani.

Et je veux exprimer devant vous et pour vous, et pour les Eglises locales que vous représentez, une infinie reconnaissance pour le soutien que vous m'avez témoigné.

Je ne crois pas avoir vécu de conflits pendant cinq ans, ni dans le conseil régional, ni avec un consistoire ou une église locale, parfois juste un moment de tension ou une relation interpersonnelle difficile, et j'emporte avec moi la conviction que l'Eglise est vraiment un événement extraordinaire pour tous ceux qui en font l'expérience.

Elle est une sorte de miracle permanent qui permet à des hommes et des femmes de se rencontrer et de tisser des liens de communion profonds à l'écoute de la Parole de Dieu.

Dans ce ministère régional, j'ai beaucoup reçu des Eglises locales de la région Ouest, avec leurs fragilités et leurs grandeurs, mais surtout avec leur détermination à poursuivre l'œuvre des générations passées. J'ai beaucoup reçu des hommes et des femmes que j'ai rencontrés, qui m'ont accueilli et qui font la richesse de l'Eglise.

Je rends grâce à Dieu pour cette richesse.

Le deuxième sentiment qui m'habite, c'est celui d'une grande humilité.

Que sont nos engagements personnels ou collégiaux, parfois mêmes nos réussites et nos succès au regard de l'histoire et du temps de Dieu ?

Les Ecritures bibliques nous rappellent que, pour Dieu, mille ans sont comme un jour... Alors, 4, 5, 10 ans d'engagements ?

Et je partage avec vous cette parole de Jésus que j'affectionne particulièrement, une phrase qui conclue la parabole dite du 'serviteur inutile' :

Vous de même, quand vous avez fait tout ce qui vous a été ordonné dites : Nous sommes des serviteurs inutiles (au sens non-indispensables), nous avons fait ce que nous devons faire.

(Luc 17 : 10 Traduction 'la colombe')

Cette phrase accompagne depuis longtemps mon ministère et je crois qu'elle dit quelque chose de juste pour la mission de l'Eglise.

Appelés par le Seigneur, dépositaires d'une mission personnelle ou d'une mission collégiale, nous restons toujours des serviteurs 'inutiles' au sens où d'autres que nous auraient pu accomplir notre travail.

Mais puisque nous avons été appelés, puisque nous exerçons là où nous sommes un ministère qui nous a été confié, nous sommes insubstituables !

Nous accomplissons notre devoir comme le Seigneur nous l'a demandé.

La véritable légitimité de nos Eglises dans les défis contemporains et dans les défis à venir, se jouera sur cette conviction assumée :

L'Eglise est comme « un serviteur inutile » au sens où elle ne jouera ni son avenir, ni son utilité, ni sa valeur sur ce qu'elle dira et fera.

L'Eglise naît de la Parole de Dieu qui la crée et qui la met en mouvement et c'est de cette Parole qu'elle tient toute sa raison d'être.

A ce titre, l'Eglise est irremplaçable, et puisqu'elle est irremplaçable, elle doit simplement mais sûrement accomplir son devoir. Son simple devoir et ce n'est déjà pas mal.

Je souhaite une longue vie à nos Eglises de la région Ouest et je prie pour que la Parole qu'elles annoncent au monde prépare, modestement mais sûrement, le Royaume de Dieu.

Guillaume de Clermont

Message du trésorier du conseil régional

Chers amis, Chers synodaux,

Bonjour

Cette année encore c'est avec beaucoup de joie que je vous retrouve et pour certains d'entre vous qui allez quitter votre conseil presbytéral se sera certainement la dernière fois, vous allez certainement me regretter. J'espère que vous resterez attentifs aux finances de la région par la voie des conseils et conseillers presbytéraux et j'espère que je vous aurai fait aimer un petit peu les finances régionales.

Le rapport est toujours composé de trois parties :

Première partie : Comptes de l'exercice 2018

Deuxième partie : Année 2019

Troisième partie : Projet de budget 2020 que nous verrons demain mais je vous donnerai des pistes de réflexion pour la journée et pour la nuit prochaine.

Reprenons ces trois parties.

Comptes 2018 :

Certaines églises n'ont encore une fois pu honorer leur contribution et cela pour une somme de 70 577 €.

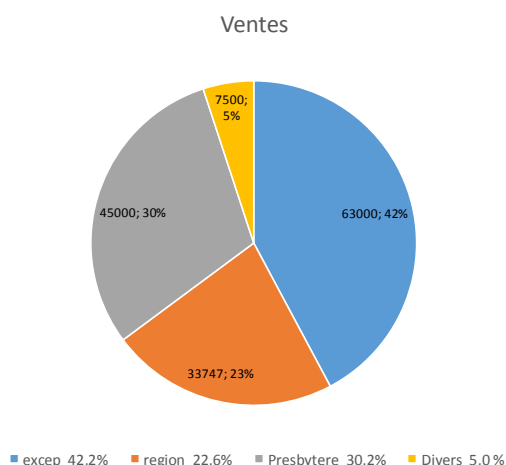
Le résultat positif exceptionnel de 11 150 € a pu être obtenu grâce à la subvention pour l'évangélisation de 46 000 €, des produits exceptionnels pour 10 795 et une dépense moindre du titre B. Néanmoins il faut bien que la région tourne car vous en avez tous besoin et il y a eu un léger dépassement du titre C. Ce dépassement se situe dans la rubrique animation de la vie régionale. Le reste des rubriques étant conforme aux prévisions.

Il a manqué 70 577 € pour les contributions, somme équivalente à l'an dernier alors que les contributions ont baissé de 25 000 € entre 2017 et 2018.

Le titre C a été légèrement dépassé mais globalement les lignes ont été respectées. Les dépassements se font sur les lignes évangélisation. On devrait s'en réjouir.

Le fonds immobilier est fortement déficitaire car nous n'avons récolté que 11 586 € dont 5000 € provient du titre C, donc de notre fonctionnement. De nombreuses subventions ont été accordées aux églises locales.

Ces subventions se classent en 4 catégories : Exceptionnel, immeubles Pitard et Pontivy, Réfection presbytère, travaux divers.



Tout ceci est normal mais sachez que si ce fonds n'est plus alimenté la région ne pourra plus vous aider. Il faut que nous y soyons attentifs. Je le rappelle, il n'est alimenté que par les 10% prélevés sur des ventes ou des legs.

De ce fait la réserve générale disponible est de 19 633 €.

Le Conseil régional dans sa séance du 17 mai 2019 propose d'affecter les 19 633 € de la manière suivante :

- 9 633 € à la réserve titre B
- 10 000 € au fonds évangélisation

Voici l'évolution de ces réserves au 1^{er} janvier 2019 :

La réserve générale au 1^{er} janvier 2019 reste inchangée à 238 266 €
La réserve titre B passera à 56 351 € (46 718 + 9 633)
Le fonds évangélisation à 60 814 € (50 814 + 10 000)

Le synode sera amené à se prononcer sur ces affectations.

Le bilan :

Le bilan est inférieur de 131 000 € en actif et en passif par rapport à l'année dernière.

Quelques remarques :

- La réserve générale est identique à 2017.
- Au passif : Baisse importante du fonds immobilier conséquence du déficit 2017. Et il va continuer de baisser.

Suite à la décision du synode précédent forte augmentation du fonds évangélisation et de la réserve du titre B. Le dépôt des AC n'a pas subi de perturbation cette année et a légèrement augmenté. La ligne fonds dédiés de 15 169 € représente les dons qui ont été faits pour le magazine « Commencement ».

- A l'actif : Stabilité des immobilisations corporelles et financières et amélioration des prêts immobiliers aux AC. Nos disponibilités bancaires ne se sont pas améliorées et restent fragiles.

Après une forte augmentation en 2017 ce bilan revient au niveau de 2016. Il reste tout de même équilibré et ne présente pas d'anomalies.

Année 2019 :

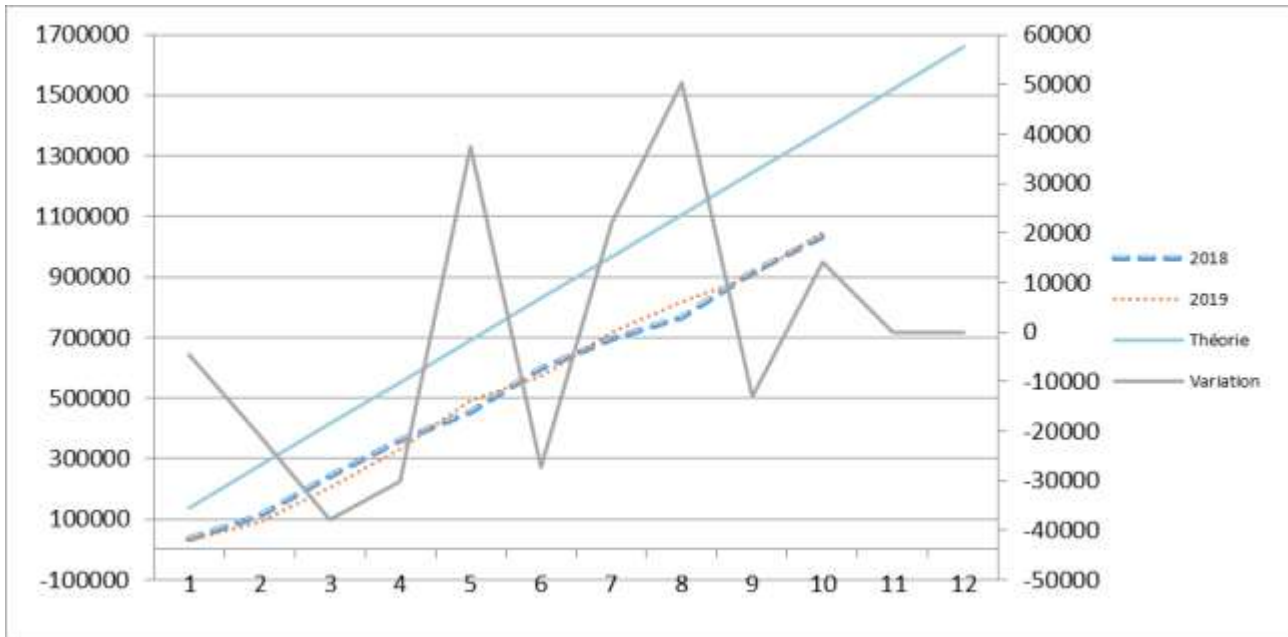
SITUATION FINANCIERE AU 31 OCTOBRE

Les Eglises locales avec la Situation Financière des Paroisses (SiFiPa)

Le SiFiPa au 31 octobre que vous avez en main vous donne la contribution versée par chaque église avec sa correspondance en nombre de mois et ce qui reste à verser jusqu'à la fin de l'année.

Vous le constatez sur ce graphique les variations ont été importantes dans un sens et dans un autre. Un 1^{er} quart d'année en forte baisse pour ensuite remonter de manière inégale. Tout cela n'est pas pour rassurer le conseil régional qui s'inquiète toujours des fortes baisses, pour ma part j'ai confiance et je m'y suis fait.

A fin octobre notre avance par rapport à l'an dernier est de 14 145 €. Elle devrait être plus forte de 5000 € si nous avons pu identifier le dernier virement sur la Banque postale provenant certainement d'une église locale mais laquelle ? et 8000 € perdus mais qui vont être retrouvés. Nous sommes donc 27 000 € supérieur à l'an dernier en valeur absolue.



Voici les versements mois par mois comparés à 2018. Vous remarquez que le mois de juin a été catastrophique et septembre pas à la hauteur de ce qu'il devrait être. Il faudra faire des efforts en novembre et décembre.



Les colonnes centrales du SiFiPa dénommées « Sur exercices antérieurs » montrent les sommes dues par chaque église.

Reste dû 2 016	Réglé	Solde 2 016	Reste dû 2 017	Réglé	Solde 2 017	Reste dû 2 018	Réglé	Solde 2 018
55 482	6 500	48 982	63 360	4 900	58 460	70 575	14 885	55 690

Cette année 26 285 ont été versés sur les exercices antérieurs. Merci à ces églises qui ont fait l'effort de rembourser des dettes anciennes. Elles l'ont fait grâce à des revenus exceptionnels mais aussi parce qu'elles avaient à cœur de contribuer à la solidarité régionale.

Deux circulaires par an vous rappellent où vous en êtes de vos versements et les dettes antérieures y figurent. Merci aux trésoriers d'y répondre rapidement.

Je vous invite à regarder le tableau suivant qui vous montre les versements de chaque consistoire par rapport à l'année dernière.

Situation au 31 octobre 2019 par rapport au 31 octobre 2018							
	Cibles 2018	Versé 2018	Cibles 2019	Versé 2019	Mois sur 12	Aug	Aug %
						19/18	19/18
Bretagne	205510	157785	209693	160594	9,20	2809	1,78
Centre Loire	273220	141084	276920	153784	6,66	12700	9,00
Char.Limousin	231975	121870	220305	109970	5,99	-11900	-9,76
Char.Maritime	343982	233854	347627	232810	8,04	-1044	-0,45
Loire Océan	256500	156767	258156	172551	8,02	15784	10,07
Poitou	225000	139252	217431	134948	7,45	-4304	-3,09
Vendée	123050	81700	122800	81800	7,99	100	0,12
Total Région	1659237	1032312	1652932	1046457	7,60	14145	1,37

Les versements sont en légère hausse de 1,37 % par rapport à 2018 soit 14 145 €

Les consistoires Centre Loire et Loire Océan sont les fers de lance de la région avec une forte progression

La Bretagne se maintient et reste constante. Je pense qu'elle doit faire mieux.

La Charente Maritime a des difficultés mais reste stable.

Charente Limousin les contributions sont encore élevées et il est difficile à ce jour de voir les effets de la fusion du Cognaçais.

Poitou et Vendée, encore quelques petites rectifications mais il semblerait que les contributions soient arrivées à leur juste valeur.

De gros efforts sont encore à faire car, fin octobre, il manque 330 986 € par rapport à ce que nous aurions dû recevoir en théorie. Il reste à ce jour un mois et demi pour redresser la barre, je pense que nous pouvons y arriver.

L'an dernier un tableau vous rendait compte des prêts que les églises locales avaient contractés auprès de la région. La mise en place d'échéanciers a permis de mieux contrôler ces prêts.

Voici ou nous en sommes au 29.10.2019

Grand Ouest Morbihan :	10 000	
Nantes:	1 250	
Vendée Ouest :	800	
Côtes d'Armor :	22 700	
Jarnac :	924	
Iles de Saintonge :	10 000	en 2019
Le Mans :	25 000	en 2019
Nantes :	10 000	en 2019

La somme globale est de 80 674 €. Pour la seule année 2019 le conseil régional a accordé 45 000 € de prêt à rembourser sur 5 ans.

Outre ces prêts il a été accordé dans le même temps 38 000 € de subventions pris sur le fonds immobilier.

Ces chiffres pour vous montrer l'importance que le conseil régional accorde à vos demandes mais sachez aussi que ces sommes affectent notre trésorerie.

La Région

Après avoir parlé des recettes avec les contributions des églises locales passons aux dépenses de la région.

Le Titre A est honoré jusqu'à fin septembre.

Le Titre D est honoré jusqu'à la fin septembre.

Les charges sociales sont réglées jusqu'à fin septembre.

A ma connaissance les salaires des pasteurs sont réglés.

Le Titre C, au 25 octobre, est conforme aux prévisions. Une ligne « subvention aumônerie des hôpitaux » est nouvelle. Il s'agit du poste de Nathalie Paquereau qui est aumônière des hôpitaux à La Rochelle et Rochefort. Son poste est à la charge de l'Association Culturelle Régionale de l'Eglise Protestante Unie de France (Acrepudf). Pour mémoire les postes régionaux dépendent de l'Acrepudf. Cette subvention de 1000 € par mois va correspondre au loyer et charges du logement de Nathalie soit 12 000 € par an.

Le projet « Evangile Magazine » arrivé en cours d'année présente un léger solde négatif. Ce solde devrait se résorber au cours du temps par la vente des revues « Commencement ».

Quelques remarques : Globalement les lignes du budget sont respectées. Les déplacements du président sont nombreux mais cette ligne reste raisonnable. Merci à lui.

Le conseil régional reste dans sa ligne budgétaire.

Les déménagements au nombre de trois n'ont pas fait exploser le budget.

La nouvelle ligne « chargé mission rémunéré » dépasse le budget. C'est une ligne qu'il a fallu apprendre à maîtriser au cours des mois et qui à la fin de l'année ne devrait pas exploser. Cette ligne ne sera pas reconduite l'an prochain.

La ligne « chargé de mission régional » correspond au poste évangélisation en Bretagne.

Sont inclus dans cette ligne les frais de Matt Riley liés au logement ainsi que les petits frais de Jean Pierre Le Guillou et Corinne Charriau. Cette ligne a bénéficié d'une subvention en 2019 et de l'aide du consistoire de Bretagne. Théoriquement en 2020 nous ne devrions plus bénéficier de cette subvention venant du « Fonds Témoignage et Développement ».

Le poste évangélisation en Bretagne dont voici un tableau résumant les opérations depuis le début de l'opération jusqu'à fin octobre 2019 fait partie d'une attention particulière et est très surveillée. Le solde global avec de gros travaux reste bénéficiaire après 4 années de fonctionnement.

Dépenses 2016	10 164,71		Recettes 2016	15 000
Dépenses 2017	22 818,17		Recettes 2017	50 000
Dépenses 2018	12 253,43		Recettes 2018	46 000
Dépenses 2019	6 896,42		Recettes 2019	25 000
Total	52 132,73		Total	136 000
Solde fin Octobre	83 867,27			
Immobilisations	31 875,99			
Salaires Mat Riley	19 442,00			
Solde total	32 549,28			

Le détail des immobilisations sera dans le dossier post synodal.

PONTIVY	2017	2018	TOTAL
ELECTRICITE PHILIPPE	8 319,16		8 319,16
REOVATION PARQUET CUISINE	6 029,76		6 029,76
SCHMIDT	9 590,00		9 590,00
RG SCES peintures intér salle récep/salle eau/sas		3 347,95	3 347,95
RG SCES peintures intér cage escalier et murs		3 063,20	3 063,20
DACQUAY-chauffe eau électrique		1 525,92	1525,92
TOTAL	23 938,92	7 937,07	31 875,99

Le budget du titre C prévu pour 2020 sera de 175 000 €. Je pense qu'il est difficile de faire moins car les services apportés sont considérables. Avez-vous imaginé le secrétariat sans personne au bout du fil...

1.2 LoGéAs

Je ne reviens pas sur Logéas et ses bienfaits et je vous renvoie au compte rendu de l'Equipe Régionale d'Animation Financière.

Francis Moreau ou Alain-Michel Diamant-Berger sont toujours disponibles pour vous aider et donner toutes les informations dont vous auriez besoin.

2.3 LE TRAVAIL DE L'ERAF (Equipe Régionale d'Animation Financière)

Cette année c'est François Clavairoly, Président de la Fédération Protestante de France qui est venu en première partie de notre colloque régional. Encore une fois l'assistance était nombreuse.

Comme les autres années l'après-midi a été consacrée à des questions plus techniques.

Un projet de budget 2020 a été présenté. Il s'est appuyé sur le retour des contributions présentées par les églises locales.

Je le rappelle ce colloque n'est pas réservé exclusivement aux trésoriers. C'est un lieu d'échanges, de partage et de convivialité. Il s'adresse à tous les conseillers presbytéraux et aussi aux personnes intéressées par les finances et la vie de nos paroisses et je sais qu'il y en a beaucoup.

Je remercie l'équipe d'Angers pour l'organisation matérielle de cette journée et Francis Moreau président de l'équipe régionale d'animation financière.

Le rapport de cette équipe se trouve à l'annexe 6 du rapport du conseil régional.

Notre prochain colloque aura lieu le 28 mars 2020 sur trois sites qui seront probablement Rennes, Tours et Royan. Le thème est « l'Union nationale de l'EPuDF au service des associations culturelles » Notez bien cette date et communiquez-la auprès des membres de vos églises locales et de vos conseils presbytéraux.

2.4 ETATS RECAPITULATIFS

Huitième année d'utilisation de Logeas-Union, plate-forme informatique permettant de saisir les comptes annuels de chaque église locale. Cette année il y a eu un retard au démarrage ce qui n'a pas facilité la tâche des trésoriers mais aussi celle de Francis Moreau. Tous les comptes ont été vérifiés et corrigés si nécessaire. Je le rappelle tous les états sont utiles car ils servent à la région mais aussi au niveau national.

Merci à tous les trésoriers qui ont envoyé leurs comptes au 1^{er} avril.

2.5 A QUOI SERVENT LES ETATS RECAPITULATIFS :

Ils sont utiles et me sont utiles pour comprendre l'état de vos finances. Ils me permettent de mieux vous connaître ainsi que vos finances.

Au niveau national l'ensemble des comptes de toutes les églises permet à Jean Marc Degon, responsable de l'analyse des comptes au niveau national d'éditer un rapport. Je vous en livre les grandes lignes et ceci depuis plusieurs années.

Son rapport est présenté à la commission des finances de septembre.

Une 1^{ère} partie sur les comptes ordinaires des associations culturelles :

Ces comptes ordinaires sont associés au fonctionnement régulier des communautés locales.

Ils sont constitués des recettes ordinaires (RO= ROI + ROE) :

- Essentiellement les dons et offrandes des paroissiens ;
- Qui peuvent être complétés par des revenus provenant de locations et éventuellement par des subventions diverses provenant d'entités de l'Eglise protestante unie de France ou d'autres organismes ;

et des dépenses ordinaires (DO) comprenant les dépenses locales (DL) et les sommes versées au titre de la contribution régionale (CV).

Le tableau suivant présente les comptes ordinaires de l'ensemble des associations culturelles de l'UNAC.EPUdF pour l'année 2018, il permet d'avoir un ordre de grandeur des masses financières en jeu.

	2016	2017	2018	Variation 2018/2017
RO Recettes ordinaires	26 953 582	26 358 531	26 180 695	- 0,7 %
DO Dépenses ordinaires	28 099 926	27 314 142	27 438 120	+ 0,5 %
Solde	- 1 146 344	- 955 611	- 1 257 425	

On peut remarquer que les recettes ordinaires sont en constante diminution depuis 2016, et en particulier en 2018 par rapport à 2017 (- 0,7 %), ce qui réduit d'autant la marge de manœuvre des associations culturelles, de plus, dans le même temps les dépenses ordinaires sont en légère progression, accentuant ainsi le déficit du solde ordinaire qui atteint 1 257 425 euros, dépassant ainsi le million d'euros comme en 2016.

Les comptes ordinaires accusent un solde négatif dans toutes les régions sauf dans notre région où le solde positif est de + 35 757 €.

Attachons-nous aux membres de nos églises locales et leurs contributions :

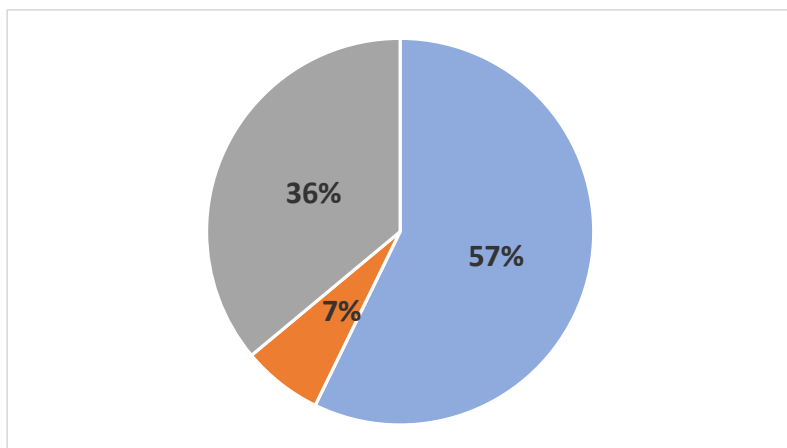
Le nombre de nos foyers connus a baissé de 10,9% depuis 2013. Dans l'ouest on peut être un peu plus optimiste puisque le nombre a baissé de 6,36% et les foyers versant des offrandes nominatives de 5,85%.

Dans l'Ouest 39,3% des foyers participent à la vie financière. Ce chiffre est stable depuis 2013. C'est bien mais je pense que l'on pourrait faire mieux car la moyenne au niveau national est de 42,7%. Ce rapport est directement lié à nos fichiers. Ne sont-ils pas gonflés pour certains et un peu trop toilettés pour d'autres. Nous l'avons constaté avec les « retours » de la revue « Commencement ».

Les foyers faisant des dons sous forme nominative sont connus très exactement par les trésoriers de conseil presbytéral – ils sont 35 611 en 2018 – et ont apporté aux Eglises locales la somme de 17 464 857 euros soit 490 euros par foyer.

Dans l'Ouest ils sont 3638, la somme est de 1 771 492 € avec un don de 488 € ce qui est très proche de la moyenne nationale. Notre région représente environ 10%.

Devant ce constat d'un petit nombre de donateurs donnant beaucoup il va falloir faire de gros progrès pour convaincre les 60% de foyers qui ne participent pas à la vie financière.



Sur 100 foyers connus au niveau national

36 participent à la vie de l'église sous forme nominative

7 participent de façon anonyme

57 ne font aucun don

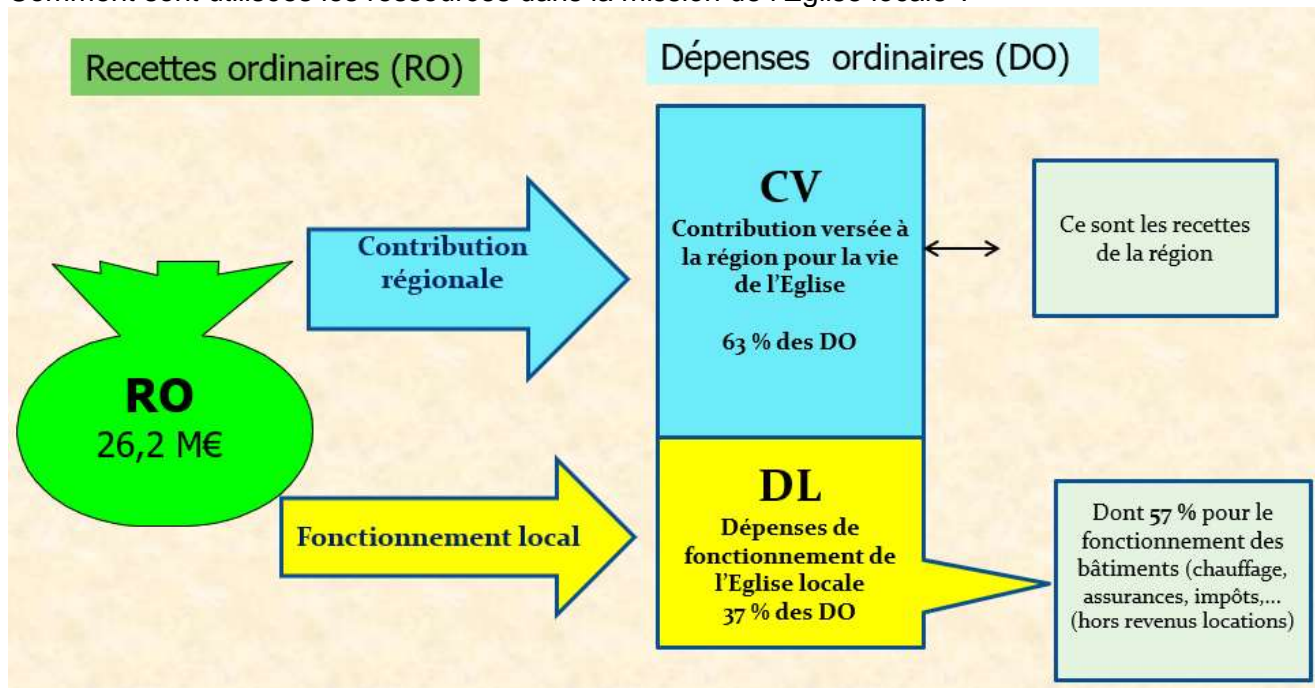
Pour info la moitié des foyers donateurs font des dons nominatifs annuels inférieurs à 260 euros, l'autre moitié faisant des dons annuels supérieurs à 260 euros.

Concernant les foyers faisant des dons nominatifs, le tableau ci-dessous indique leur évolution pour chacune des régions. Je n'hésite à vous montrer ce tableau encourageant pour notre région.

Région	FON 2018	FON 2017	Evolution 2018/2017
Centre Alpes Rhône	7 231	7 383	-2,1 %
Cévennes- Languedoc-Roussillon	4 696	4 913	-4,4 %
Nord-Normandie	2 249	2 310	-2,6 %
Ouest	3 638	3 618	+ 0,6 %
Provence Alpes Corse Cote d'Azur	2 670	2 704	-1,3 %
Région parisienne	6 952	7 204	-3,5 %
Sud-Ouest	4 181	4 354	-4,0 %
EST-MONTB	3 088	3 255	-5,1 %
Inspection Paris	906	922	-1,7 %
EPUdF	35 611	36 663	-2,9 %

Cet indicateur qui montre une baisse dans toute les régions nous épargne (région Ouest) mais ne crions pas victoire il va falloir faire mieux car nous avons besoin de plus de donateurs pour l'avenir de notre région.

Un petit rappel :
 Comment sont utilisées les ressources dans la mission de l'Eglise locale ?



En moyenne, en 2018, pour 100 euros de dépenses ordinaires, les Eglises locales en ont dépensé :

37 pour leur fonctionnement propre (les dépenses locales

63 pour la contribution régionale.

Comment sont réparties nos dépenses locales dans notre région ?



On remarque que les postes catéchèse, évangélisation, jeunesse ne représentent que 5,6% des dépenses locales alors que les dépenses de fonctionnement et de l'immobilier des églises locales représentent près de 54 %.

On retrouve ces mêmes pourcentages au niveau national.

La contribution versée

Cette contribution qui représente la participation de l'Eglise locale aux frais communs des Eglises,

est un élément de la solidarité qui s'exerce entre les Eglises et elle représente autant que possible :

- la rémunération de son ou ses ministres,
- la part qu'elle doit assumer des frais communs aux Eglises,
- des charges liées à l'action apostolique et une part de la solidarité avec les autres Eglises locales.

Le montant des contributions versées par l'ensemble des Eglises locales est en diminution de 0,9 % par rapport à 2017 ce qui est inquiétant et peut être exceptionnel pour cette année.

Une 2ème partie sur le poids de l'immobilier

Au niveau national les projets immobiliers (réparations, rénovations ou acquisitions) représentent pratiquement 80 % des charges exceptionnelles des associations culturelles.

Les charges extraordinaires sont financées en 2018 essentiellement par deux postes – les donations et legs et les emprunts et subventions qui assurent à eux seuls 75 % des recettes exceptionnelles.

Le tableau suivant présente, selon les régions, les montants des différentes charges immobilières de fonctionnement et d'investissement, ainsi que le coût des charges immobilières de fonctionnement par association culturelle, par bâtiment et par foyer participant à la vie financière.

ligne		CAR	CLR	NN	Ouest	PACCA	RP	SO	Est-Montb	ILP	Union
1	Nombre d'AC	67	59	40	46	28	67	46	34	21	408
2	Nombre de foyers participants	8 128	6 072	2 793	4 309	3 054	8 355	4 790	3 613	1 127	42 241
3	dépenses immob fonctionnement	850 923	709 620	531 256	432 579	390 508	1 875 574	491 196	615 045	309 148	6 205 849
4	En % coût immob	40,0 %	81,7	48,9	44,0	42,8	80,8	88,0	65,0	61,1	60,2
5	Dépenses immob investissement	1 277 948	158 460	554 792	550 383	521 105	445 650	66 999	331 255	197 000	4 103 592
6	En % coût immob	60,0 %	18,3	51,1	56,0	57,2	19,2	12,0	35,0	38,9	39,8
7	Dépenses immo fonct /FP	105	117	190	100	128	224	103	170	274	147
8	Dépenses immo fonct /AC	12 700	12 027	13 281	9 404	13 947	27 994	10 678	18 090	14 721	15 210
9	Dep immo fonct/AC/bat	3 175	2 615	4 087	2 411	3 769	12 171	2 810	4 760	13 383	4 346
10	Nb bat/AC *	4	4,6	3,25	3,9	3,7	2,3	3,8	3,8	1,1	3,5

A la lecture de ce tableau, nous pouvons faire plusieurs remarques :

- les dépenses de fonctionnement de l'immobilier varient très fortement d'une région à l'autre – de 0,3 M€ à 1,9 M€ (cf ligne 3) - ce qui est assez naturel car elles dépendent de l'importance du parc immobilier (cf ligne 10 nombre de bâtiments par AC) mais aussi des coûts de l'immobilier dans la région (exemple de la région parisienne),
- ces dépenses de fonctionnement représentent en moyenne nationale 15 210 euros par association culturelle (ligne 8) avec des montants très variables (9 404 euros dans la région OUEST à 18 090 euros dans la région EST-MONTB et même presque 28 000 euros dans la région parisienne),
- si on rapporte ces dépenses de fonctionnement au nombre de foyers participants à la vie financière de la région, nous apercevons qu'elles représentent 147 € par foyer participant au niveau national – on peut rappeler ici que chaque foyer participant donne en moyenne 563 euros dans l'année – et que la charge par foyer s'établit entre 100 euros pour la région OUEST à 274 euros pour l'inspection luthérienne de Paris.

On peut considérer que notre région est raisonnable mais je sais que dans certaines églises le poids de l'immobilier est lourd.

Compte tenu de tout ce que nous avons pu constater précédemment dans ce rapport (absence de progression des ressources des Eglises locales, dépenses immobilières importantes pesant sur les budgets locaux), nous pouvons raisonnablement nous interroger sur l'évolution de la trésorerie des associations culturelles et nous demander si elle n'a pas subi les contrecoups de ces charges importantes. Or, nous pouvons constater, heureuse surprise, que cette trésorerie accumulée dans les Eglises locales est, malgré tout cela, passée de 27,1 M€ au 1^{er} janvier 2013 à 34,7 M€ au 31 décembre 2018 avec de grosses variations suivant les années. C'est une bonne nouvelle, même si dans les Eglises locales, les responsables n'en sont pas vraiment convaincus et d'aucuns diront aussi que dans ces montants, une bonne part se trouve dans des fonds affectés à des projets précis pour justifier le peu de disponibilité de ces sommes.

Dans notre région et dans cette même période la trésorerie n'a pas subi de telle variation et est restée stable à 2,6 M€ mais les responsables auront les mêmes remarques qu'énoncées plus haut.

Les lieux de culte et bâtiments d'Eglise, même chargés d'histoire, sont des moyens au service de la mission de l'Eglise et non pas des biens qui auraient leur sens en eux-mêmes.

Voilà ce que rappelait le synode national d'Avignon en 2014 aux Eglises locales.

Alors pourquoi garder dans des fonds affectés, essentiellement consacrés à l'immobilier, des sommes aussi importantes en fin d'exercice 2018.

Des efforts sont faits dans de nombreuses Eglises locales dans la rationalisation des dépenses locales, mais aussi au niveau national dans la recherche d'économies dans le cadre du titre A, mais il est nécessaire d'en faire aussi dans le cadre de l'immobilier par l'intermédiaire d'une rationalisation de notre patrimoine peu ou pas utilisé ou encore peu entretenu.

L'effort de rationalisation du parc immobilier de l'Eglise devient aussi une action de solidarité financière ! Soyons « solidaires » également dans le domaine immobilier¹.

Voici résumé le rapport sur l'analyse des comptes 2018 des associations culturelles de l'EPUDF mis en parallèle à notre région.

2.6 REVISION

Je rappelle que la révision des comptes des églises locales est toujours d'actualité depuis 2003. Le travail des réviseurs n'est pas toujours facile et se heurte souvent à un problème de dates et, pour les églises, la difficulté à trouver un réviseur.

L'ERAF a établi une liste de réviseurs qui est à jour. Elle est disponible auprès de Francis Moreau et Christian Lacroix.

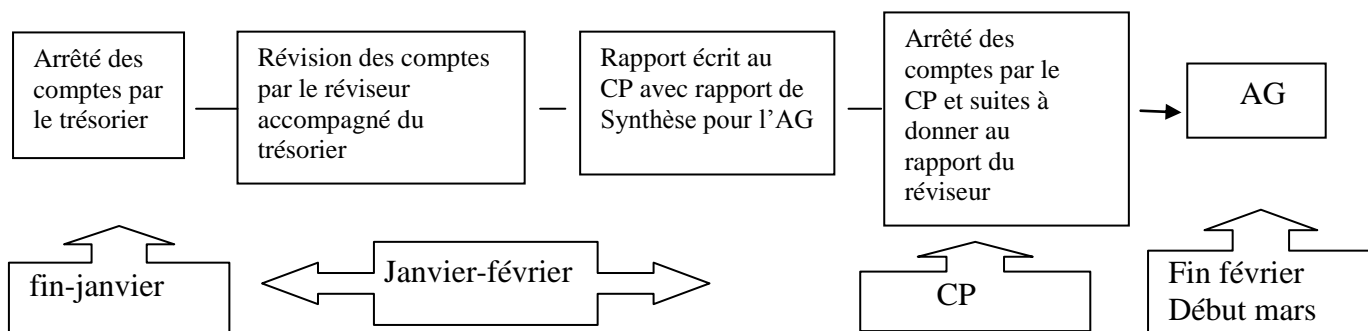
Rappel du calendrier :

Arrêté des comptes le 31 janvier et début de la révision avec ouverture de la plateforme informatique Logéas-Union.

A partir du 1^{er} mars ou plus tôt si vous en avez eu le temps, les assemblées générales peuvent se tenir.

Depuis le 1^{er} février et jusqu'au 15 mars les trésoriers auront renseigné la plate-forme et envoyé au secrétariat régional leurs états récapitulatifs en double exemplaires.

Au 31 mars : Tout devra être terminé. Révision, assemblées générales et les comptes reportés sur la plate-forme.



2.7 LES CONSISTOIRES

Rappel de certaines dispositions.

N'ayant pas de personnalité juridique propre, les consistoires sont en relation directe avec leur Région respective.

Le conseil de consistoire doit rendre compte de ses actes de gestion à la Région.

L'ensemble des comptes ouverts au nom de l'EPUDF relève de la pleine et entière responsabilité du conseil national.

Le conseil national a l'obligation comptable de consolider tous les comptes bancaires de l'Union dans le cadre de l'intégration comptable des comptes des régions avec ceux du siège et doit être à même de présenter aux autorités de tutelle l'ensemble de ses comptes.

Pour cela et comme les années précédentes les trésoriers doivent m'adresser leurs comptes, ainsi que les relevés bancaires au 1^{er} janvier et au 31 décembre de l'année écoulée.

C'est ainsi que le titre E montre la somme des soldes de chaque consistoire.

Merci aux trésoriers de consistoires pour leur travail.

2.8 LES ASSURANCES

Je vous engage vivement à adhérer à Servyr. Vous ferez des économies.

Sans rentrer dans les détails je voudrais attirer votre attention sur le fait que le contrat Responsabilité Civile (RC) de l'Union ne couvre que les activités d'Église, c'est-à-dire qui rentrent dans le cadre de l'objet légal des Associations Culturelles (cultes, sorties si elles sont assorties d'un enjeu catéchétique, etc). Il faut donc éviter les situations dans lesquelles l'Association Culturelle est purement « agence de voyage », amenée à organiser des sorties sans rapport direct avec le caractère cultuel de l'Association Culturelle.

Depuis maintenant deux ans nous n'avons plus de délégué aux assurances. Véronique Bobinet peut vous renseigner dans la mesure de ses connaissances et elle en a beaucoup mais elle n'est pas assureur, alors soyez indulgents avec elle. Vous attendez qu'elle se renseigne ou vous contactez Servyr en prévenant Véronique.

Je vous rappelle les risques les plus courants.

Dégâts des eaux, Incendie et Tempête, Sinistre Auto

2.9 AU NIVEAU NATIONAL

La Commission Nationale des finances se réunit deux fois à trois fois par an avec les présidents et les trésoriers des 9 régions de l'EPUDF autour du Président et du trésorier du conseil national.

Les dossiers sont nombreux.

- Examen de la situation financière et les résultats de chaque région pour l'exercice précédent.
- Finances de l'Union nationale pour la préparation du synode national qui a lieu à l'ascension.
- Tendances des budgets de chaque région pour l'année suivante. C'est-à-dire titre A et traitement brut de base des pasteurs.
- Dispositions réglementaires et statutaires, les assurances, les dossiers immobiliers.
- Analyse des comptes de l'année précédente.

Prélèvement à la source :

En janvier vous avez reçu de l'administration fiscale 60% de vos dons 2017 et le reste en juillet 2019 comme il a été annoncé.

Ceci n'a pas eu d'impact sur votre façon de verser vos dons.

2.10 LE SYNODE NATIONAL DE GRENOBLE EN MAI 2019

Les comptes 2018 :

Bilan : Il est d'une grande stabilité avec un montant de 71 038 172 €.

Passif :

Légère baisse des fonds associatifs et réserves
 Résultat négatif des comptes intégrés (-353 027 €)
 Légère baisse des dettes (fiscales et sociales) et baisse des dépôts des AC
 (2 860 779 € dont 296 101 € pour l'ouest)

Actif :

L'actif immobilisé est resté stable et l'actif circulant constitué des créances, valeurs mobilières de placements et trésorerie a baissé de 5%.
 L'actif baisse globalement de 2,0%.

Compte de résultat

- Déficitaire de 353 027 €. Ce résultat correspond au résultat déficitaire du titre A de - 51 750 et le solde de -301 277 € correspond au résultat déficitaire cumulé des fonds dédiés du siège, et des régions. Par exemple notre résultat déficitaire de - 119 603 € dans notre compte de résultat contribue au déficit global.

Budget 2019 et prévisions 2020

Suite à la décision du synode national de Lezay un petit groupe de travail associant toutes les régions a été mis en place pour réfléchir à des pistes pérennes d'économies dans le titre A, ceci afin de s'ajuster aux contributions réelles des régions. Plusieurs pistes ont été évoquées :

- Contributions des régions au Défap
- Examen des « capacités contributives » des AC. Ce que nous faisons depuis longtemps.
- Recherche de mutualisations possibles de certaines missions
- Contribution à la FPF diminuée de 10%
- Budget présenté sans notion excessive de prudence

Ceci n'est qu'une partie de la liste

En fonction de toutes ces préconisations et d'autres qui n'ont pu être réalisées le budget 2019 a pu être présenté à l'équilibre.

Pour les jalons du budget 2020 les principes précédents ont été repris avec un effort sur l'IPT de

10% sur les dépenses de fonctionnement.

Le budget a été présenté à l'équilibre. Il faut noter une baisse des contributions de 3% des régions par rapport à la prévision de 2019.

3. BUDGET 2020

Introduction

Je vous présenterai le budget 2020 demain mais je voudrais vous rendre attentifs à plusieurs choses.

Comme vous le savez au moins 6 églises locales se trouvent sans pasteur depuis plusieurs années. Cela devient compliqué pour elles. Actuellement nous avons 29 postes pourvus. Il en faudrait au moins 33 pour couvrir notre grande région.

En 2020 le nombre de proposant sera important et bien supérieur à ce que nous avons l'habitude d'avoir. Le conseil régional pense qu'il ne faut pas laisser passer notre chance. Il faut pourvoir ces églises locales et donc embaucher des pasteurs. Comment allons-nous y arriver ? C'est la question que nous devons nous poser. Relisez l'article de Guillaume de Clermont sur le dernier Protestant de l'Ouest.

La solidarité entre les églises va devoir s'opérer de façon plus importante.

Je vous laisse méditer ce message jusqu'à demain matin.

Présentation du budget

Vous avez lu dans mon rapport la méthode que nous avons utilisée cette année. Chaque église a donné le montant de sa contribution dès le mois de février.

Le budget présenté dans le cahier pré-synodal tient compte de vos propositions et elles permettent de rémunérer 29,31 postes.

Vous le savez tous, ce nombre est insuffisant pour notre région et vous savez aussi que certains secteurs souffrent du manque de pasteurs (Vendée, Poitou, Centre).

Contrairement aux autres années, le nombre de proposant en 2020 sera important et cela nous donne une possibilité d'embauche. Le conseil régional pense qu'il faut saisir l'occasion de pourvoir des postes.

Après étude il s'avère que 4 embauches sont nécessaires. Ces 4 embauches supplémentaires nous amènent à un budget avec 33 postes.

Rappel de la construction du budget :

Les charges : Titre A : voté au synode national
Titre B : rémunérations des pasteurs
Titre C : dépenses locales
Titre D : Défap

Les recettes : Les contributions des églises locales
Divers

Côté dépenses :

Titre A : 490 000 (- 45 000 €)
Titre B : 926 420 (33 postes)
APFP : 3 696
Titre C : 175 000
Titre D : 135 000 (-19 454 €)
Total = 1 730 116 €

Côté recettes :

Contributions : 1 616 564 € Ce que vous avez proposé fin février
Aumônerie : 10 000 €
Recettes exceptionnelles : 103 552 €
Total = 1 730 116 €

Vous le voyez il faut trouver 103 552 € pour financer ces postes nécessaires.

Comment faisons-nous ?

Comment rémunérer 4 postes supplémentaires sans fragiliser les comptes de la région.

Plusieurs pistes :

Interroger les églises qui ont des réserves afin d'en connaître la destination et inciter les conseils presbytéraux à en libérer une partie.

Faire un effort supplémentaire de la part de nos donateurs 30 € par an et par foyer versant des offrandes nominatives suffirait à financer ces recettes exceptionnelles nous sommes 3629 foyers.

Faire une campagne de don en visant les 5250 foyers qui ne soutiennent pas l'église mais qui en auront besoin un jour... et nous savons tous de quoi je veux parler.

Et bien sûr vous les délégués synodaux qui êtes au cœur de l'information, de bien retransmettre cette bonne nouvelle du nombre important de proposant pour 2020.

Vous voyez, nous avons des ressources que bien souvent nous n'exploitons pas. Jusqu'à présent nous avons vécu au rythme des ministres qui nous étaient proposés et comme ils étaient peu nombreux, l'arrivée d'argent était faible. Sans nous en rendre compte nous avons adapté nos ressources et nos budgets au même rythme c'est-à-dire lent et résigné en nous disant qu'il était inutile de faire des efforts puisque les nouveaux pasteurs n'étaient pas aux rendez-vous.

Aujourd'hui le Seigneur nous donne des ministres alors les finances doivent suivre. Il faut rentrer dans une autre logique et oser. Le dynamisme doit nous habiter et alors les rentrées d'argent se feront. Ayons confiance en l'avenir.

Ce que le conseil régional vous présente n'est qu'un budget et une proposition. Il sera attentif à vos réactions et, en fonction de celles-ci, prendra toutes ses responsabilités. Le 1^{er} semestre 2020 déterminera la marche à suivre.

CONCLUSION GENERALE :

Ce rapport est encore long mais beaucoup d'informations doivent vous être communiquées. Une partie d'entre elles sera répétée au colloque régional le 28 mars 2020.

Je tiens encore à remercier chaleureusement Sylvie Coupin notre comptable et Véronique Bobinet notre secrétaire. Sans leurs compétences et leur dévouement les choses ne seraient peut-être pas aussi faciles.

Merci aussi à Guillaume de Clermont pour ces bonnes idées.

Dans mes remerciements je n'oublie pas les églises locales et leur conseil avec une pensée particulière pour les trésoriers. Les trésoriers avec lesquels j'établis de bons rapports depuis plusieurs années. J'espère que ces relations constructives que nous avons dureront encore longtemps. Merci pour les efforts accomplis et tous ceux que vous ferrez à l'avenir.

Merci pour votre attention et bonne fin d'année.

Christian Lacroix

Décisions financières

Comptes 2018

Le synode régional, ayant pris connaissance du dossier financier de ses annexes 1 à 4 et en ayant débattu, donne quitus au conseil régional pour sa gestion des comptes de l'année 2018 tels qu'ils sont présentés :

Compte de résultat au 31/12/18	1 707 687 € en débit et en crédit
Résultat net de l'exercice au 31/12/2018	+ 11 150 €
Bilan au 31 décembre 2018	1 558 638 € en actif et en passif

Il décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante

- Fonds Immobilier	- 137 661 €
- Fonds Arnaud	- 635 €
- Consistoires	- 940 €
- Résultat net courant (11150 + 7965 + 518)	+ 19 633 €

Résultat de l'exercice 2018 - 119 603 €

Sur proposition du conseil régional dans sa séance du 17 mai 2019 le synode régional affecte les 19 633 € de la manière suivante : 9 633 € à la réserve pour le Titre B et 10 000 € au fonds Evangélisation.

Il donne décharge au Conseil régional de ses actes de gestion au cours de l'exercice écoulé.

Valorisation des contributions en nature

« **Valorisation des contributions en nature (Art 211-1 du règlement ANC 2018-06 du 5/12/2018)** : L'EPUDF reconnaît à sa juste et grande valeur l'engagement bénévole des femmes et des hommes qui se mobilisent dans le cadre de ses activités ; cet engagement gratuit relève de la grâce prêchée par notre Eglise et qui est une offrande.

La mise en place des outils de décomptes d'heures et l'établissement des bases monétaires de la valorisation du temps des bénévoles contreviennent à la nature profonde de cet engagement.

Conformément à la position prise par l'UNAC-EPUDF dans son ensemble, aucune valorisation au titre des contributions volontaires en temps des bénévoles n'est effectuée.

De même, s'agissant des biens immobiliers affectés à l'exercice du culte et qui sont mis à disposition de l'association, puisqu'elle ne peut en tirer aucun revenu ni d'une vente (ces biens ne lui appartiennent pas) ni de l'exercice de son activité (elle perdrait son caractère cultuel), aucune valorisation au titre de ces immeubles n'est effectuée. »

Budget 2020

Le synode régional approuve le projet de budget 2020 présenté sur place en annexe 13 pour un total de 1 730 116 € en recettes et en dépenses.

Projet de budget 2020

Titre A	490 000	Contributions	1 616 564
Titre B	926 420	Aumônerie	10 000
APFP	3 696	exceptionnelle	103 552
Titre C	175 000		
Titre D	135 000		
Total	1 730 116	Total	1 730 116

Pour 33 postes rémunérés



Rennes 2019

6

Autres décisions

Composition du Conseil Régional pour la période 2020-2024

Le Synode approuve la composition du conseil régional pour la période 2020-2024 (Election au cours de la session du synode régional de 2020) selon la répartition suivante :

- 7 à 10 membres laïcs, dont la moitié au moins constituée de membres du synode régional avec voix délibérative ou consultative.
- 5 à 7 ministres en activité.
- 3 à 5 suppléants laïcs
- 3 à 5 suppléants ministres en activité.

Liste des communautés œuvres et mouvements invités au Synode pour la période 2020-2024

Conformément à l'article 7 §3 de la constitution et au règlement d'application s'y rapportant, le synode régional approuve la liste ci-après des Communautés, Œuvres et Mouvements appelés à désigner un délégué aux synodes régionaux pour la période 2020-2024 :

- l'Action des Chrétiens pour l'abolition de la Torture,
- le service d'Aumônerie aux armées de la Fédération Protestante de France,
- la Cimade,
- les Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France,
- la Fédération de l'Entraide Protestante,
- le Protestant de l'Ouest,
- le service Justice et aumônerie des prisons de la Fédération Protestante de France,
- la Mission Populaire Evangélique,
- le Mouvement d'Action Rurale,
- la Fondation des Diaconesses de Reuilly,
- l'Association Protestante pour l'Education & l'Enseignement (Ap2e),
- la Journée Mondiale de Prière – France (JMP – France)

Voix délibératives des associations culturelles « partageant un ou plusieurs postes permanents ou temporaires »

Le Synode régional, vu l'article 7, alinéa 2 de la Constitution, demande au conseil national l'attribution d'une voix délibérative, pour la période 2020-2024, aux associations culturelles suivantes :

Consistoire de Bretagne : Sud Finistère
Consistoire de Charente-Maritime : Ile de Ré. Saint-Jean d'Angély

Renouvellement postes temporaires

Le synode régional demande au conseil national le renouvellement des postes temporaires suivants :

- Animation biblique et théologique I (temps partiel),
- Animation biblique et théologique II (temps partiel),
- Animation Jeunesse I (temps partiel),
- Animation Jeunesse II (temps partiel),
- Evangélisation en centre Bretagne.

Ces postes sont des postes régionaux, relevant de l'ACREPU Ouest. Le conseil ecclésial compétent est le comité directeur de de l'ACREPU Ouest.

Par ailleurs, le synode régional demande au conseil national le renouvellement du poste temporaire intitulé « Tours et Touraine II ».

Ces demandes concernent la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2022

Election de la modératrice de la 8^{ème} session (81 voix)

Le Synode régional élit Hélène BROCHET-TOUTIRI comme modératrice de sa 8^{ème} session.

Election partielle du conseil régional Conseil régional

Titulaires		Suppléants	
<i>86 suffrages exprimés</i>	<i>Voix</i>	<i>86 suffrages exprimés</i>	<i>Voix</i>
Caroline SCHRUMPF	83	Sophie OLLIER	83

a obtenu des voix, pour être élu titulaire : Zoltan ZALAY (1)
a obtenu des voix, pour être élu suppléant : Geoffroy PERRIN-WILLM (1)

Election partielle de la délégation au synode national

Suppléants	
<i>83 suffrages exprimés</i>	<i>Voix</i>
Claudie de TÜRCKHEIM	82
Lionel ARGAUD	83

Résolution votée par le synode sur « Ecologie : Quelle(s) conversion(s) ? »

Le Synode régional de l'Église protestante unie de France en Région Ouest, réuni à Rennes du 9 au 11 novembre 2019,

Se réfère à la Déclaration de foi de l'Église protestante unie de France, et notamment à l'article suivant : « Dieu se soucie de toutes ses créatures. Il nous appelle avec d'autres artisans de justice et de paix à entendre les détreffes et à combattre les fléaux de toutes sortes : inquiétudes existentielles, ruptures sociales, haine de l'autre, discriminations, persécutions, violences, surexploitation de la planète, refus de toute limite ».

Confesse sa foi en Dieu créateur et réaffirme que la création est un don que Dieu fait aux êtres vivants. Il reconnaît que les humains sont appelés à y vivre et à cohabiter avec les autres créatures de façon responsable.

Affirme que les crises écologiques (changements climatiques, menaces sur la biodiversité, surexploitation des ressources naturelles, ...) révèlent une crise de civilisation dont les enjeux sont spirituels et éthiques. L'humain y a sa part de responsabilité, en particulier quand il oublie qu'il est un élément d'un ensemble cosmique qui le dépasse. Il est donc nécessaire d'engager une réelle conversion, tant individuelle que collective et sociétale. La morale écologique et les normes sociales ou réglementaires qui en découlent, comme les réponses technologiques, sont en effet insuffisantes pour surmonter ces crises. La course aux profits et l'hyperconsommation qui en découle, destructrices de la planète et génératrices d'injustices sociales, révèlent à la fois un besoin de reconnaissance et un vide intérieur que nous cherchons à combler par davantage de consommation.

✓ **Assure** que la théologie protestante, à travers ses piliers fondamentaux et sa compréhension du salut, peut apporter des réponses spirituelles et permettre un dialogue fécond avec tous ceux que l'écologie concerne. Les croyants se souviennent que dans ces temps de bouleversements, le mot *crise* dans son acception grecque *krisis*, désigne aussi un moment de discernement et de choix : « Vois : je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bonheur, la mort et le malheur ... Tu choisiras la vie pour que tu vives, toi et ta descendance » (Deutéronome 30,15.19).

✓ **Reconnaît** la relation profonde entre écologie et spiritualité et **fait siennes** les 7 affirmations suivantes :

- ✓ **Dieu nourrit pour la création un projet de vie joyeuse, réconciliée et abondante, auquel l'humain fait aujourd'hui entrave.** Loin d'être fidèle à sa vocation originelle, l'humain manifeste son caractère pécheur en épuisant la partie de création qu'il habite au lieu de la cultiver, et en la détruisant au lieu de la garder, et ce d'une manière inédite dans l'histoire. C'est pourquoi nous sommes appelés à nous convertir et à retisser les liens des relations rompues avec la nature, avec notre prochain et avec le Créateur. L'amour de Dieu, toujours renouvelé pour sa création, s'est manifesté en son Fils Jésus-Christ pour libérer toutes les créatures asservies par le péché, qu'elles en soient responsables ou qu'elles le subissent.
- ✓ **Le sabbat nous rappelle que des limites sont essentielles pour permettre à l'humain et à la création de respirer.** Le septième jour, Dieu a cessé son ouvrage et s'est reposé. Il nous apprend à arrêter nos activités de production et de consommation. Le sabbat n'est pas dissociable de la création, et l'accomplissement de l'œuvre de Dieu se manifeste donc dans, et par le repos. Mais le sabbat est aussi une promesse de liberté, une invitation à la contemplation, un accueil du silence et l'assurance qu'en présence de Dieu, chaque créature, humaine ou non, est digne, même lorsqu'elle ne produit rien.
- ✓ **Nous ne sommes pas seuls : Dieu est à l'œuvre avec l'humain face aux crises écologiques.** Parce que Dieu a créé l'humain à son image, et qu'il a décidé d'en faire un être

de relation, Dieu souffre des violences commises par les humains entre eux et sur la création. Pourtant, Dieu renouvelle son alliance avec toutes les créatures. Vivre avec Dieu signifie insister à la fois sur la responsabilité des humains et sur la grâce de Dieu qui lui fait don de sa création.

- ✓ **Protéger la biodiversité est la vocation de l'humain à qui il revient de prendre soin de la nature, des animaux et des plantes qui l'habitent.** Dieu crée l'humain qui ne peut vivre seul. En nommant chaque créature (Genèse 2), l'humain entre en relation avec elles. En sauvant chaque espèce du déluge, Dieu en signifie leur valeur en soi. La biodiversité s'inscrit dès les origines dans le projet de Dieu (Psaume 104). La destruction des espèces s'aggrave et va de pair avec l'urgence climatique. Il en va des conditions de vie du vivant dont l'humain fait partie.
- ✓ **Notre réponse aux crises écologiques doit intégrer le souci constant pour la justice.** Les crises écologiques reflètent et amplifient les inégalités sociales. Les humains les plus défavorisés, dont l'empreinte écologique est la plus faible, subissent de plein fouet les effets des dérèglements climatiques, des dégradations de la nature, et les conséquences négatives du développement économique des sociétés les plus riches. Les crises écologiques révèlent également une profonde injustice générationnelle, les jeunes vivant sous le poids de la dette écologique, les plus anciens se sentant souvent culpabilisés vis-à-vis des générations suivantes. Aucune réponse ne peut être apportée aux défis écologiques sans la solidarité. Toute tentative d'enrayer ces crises ne peut s'envisager sans la recherche de nouveaux modes relationnels et intergénérationnels et sans l'exigence de l'attention au prochain, ainsi qu'au respect de sa dignité.
- ✓ **Pour vivre intensément, vivons avec joie à basse consommation.** Le bonheur n'est pas dans la course à l'avoir, la sobriété n'est pas la morosité ! L'Église est invitée à le proclamer et à être un lieu de cet apprentissage. Partage d'expériences, lecture communautaire de la Bible, mais aussi parole publique, peuvent témoigner que par la confiance et l'espérance, un autre mode de vie est possible.
- ✓ **Vivons l'Espérance pour surmonter nos peurs.** L'Église reçoit et prend en compte les peurs qui se développent en son sein et dans la société. Elle doit accompagner ceux qui se lancent dans une démarche de conversion écologique et prêcher à tous, avec courage, l'espérance que donne la certitude de l'amour de Dieu pour toutes les créatures.

Fort de ces convictions, le Synode régional exhorte notre Église à se convertir pour devenir dans le champ de l'écologie :

- ✓ **Une Église exemplaire :** c'est une Église responsable qui avance résolument vers la cohérence entre sa parole et ses actes. La prise en compte de l'urgence écologique suppose que se développe chez les membres de nos communautés et les communautés elles-mêmes une éthique visant à réduire leur empreinte écologique. C'est cette cohérence qui légitimera l'interpellation des pouvoirs publics.
- ✓ **Une Église solidaire :** C'est une Église qui, fidèle à sa tradition, aide et éduque. Dans le monde tel qu'il est, elle offre un nouveau souffle à tous ceux qui souffrent. Elle accompagne les ruptures, les déchirements, les peurs en redonnant confiance, en proclamant une parole de vérité. Elle écoute l'inquiétude des jeunes quant à leur avenir et construit avec eux des actions écologiques. Innovante et audacieuse, elle mène le combat de la dignité de l'être humain et de la sauvegarde de la planète. Elle le fait savoir et elle témoigne publiquement de l'espérance d'un monde réconcilié.
- ✓ **Une Église missionnaire :** C'est une Église qui porte la Bonne Nouvelle à tous ceux que les crises écologiques interrogent. Elle a conscience d'un temps de peurs mais aussi d'un nouvel élan pour des choix de vie plus sobres. Les Églises sont des lieux d'écoute et de partage privilégiés. Les Églises sont des lieux de spiritualité où notre foi peut se régénérer, où la lecture de la Bible peut être renouvelée, où la prière est agissante. Nous pouvons y

témoigner de l'amour de Dieu pour tous les humains et pour toute la création. Être porteur de joie et d'espérance, c'est contagieux !

- ✓ **Une Église partenaire** : La crise écologique, systémique et universelle, pousse toutes les composantes de la société à rechercher dans leur propre culture les ressorts pour y faire face. C'est ce qui favorise le dialogue œcuménique, interreligieux et interconvictionnel ainsi qu'une meilleure compréhension de la laïcité. Notre Église doit s'inscrire dans ce nouveau contexte et chercher des synergies avec les autres acteurs de la société.

En conséquence, le Synode régional exhorte

- **les Églises locales à :**
 - porter leurs actions pour la sauvegarde de la création dans la prière
 - offrir des temps de ressourcement au cœur de la nature
 - s'insérer dans les *Saisons de la création* par une ou plusieurs célébrations
 - appeler chacun de leurs membres à entrer personnellement dans la démarche de conversion écologique et à mettre à leur disposition des conseils pratiques
 - revisiter leurs projets de vie en prenant en compte leur empreinte écologique
 - entrer dans la démarche *Église verte*
 - redécouvrir les enjeux spirituels du jeûne
 - soutenir le projet de citoyenneté écologique des éclaireurs unionistes
 - construire des projets innovants de solidarité avec la Fédération de l'Entraide protestante, la Cimade ou d'autres acteurs de la société
 - s'intéresser aux enjeux écologiques et sociaux, oser une parole publique et savoir résister à des projets inutiles ou dangereux

- **le Conseil Régional à :**
 - relayer les initiatives de notre Église et de la Fédération Protestante de France auprès des Églises locales
 - mettre à disposition les ressources dont elles ont besoin (recommandations pratiques, textes liturgiques, manuels catéchétiques).

- **le Synode National à :**
 - étudier la création d'un poste spécialisé, accompagné d'une commission, pour susciter et développer des initiatives en matière de spiritualité, de théologie et d'actions écologiques (cf. démarche de l'Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine) ;
 - engager le dialogue avec les autres Églises aux niveaux national et international pour partager les informations et les bonnes pratiques écologiques ;
 - ce que notre Église devienne marraine de la démarche *Eglise Verte*, par une promotion active et un soutien financier de ce processus
 - solliciter l'Institut Protestant de Théologie sur la création d'un cursus d'enseignement et de recherche de théologie écologique ;
 - veiller à intégrer ce cursus dans la formation des nouveaux pasteurs.
 - recevoir et promouvoir les déclarations ecclésiales internationales qui engagent les Églises sur l'écologie.

79 voix Pour/1 contre

Vœu adopté

1°) Pour l'inclusion des personnes en situation de handicap mental

Inclure les personnes dans la société est une perspective qu'il faut tenir sans relâche : tant qu'il y aura des personnes à la rue, tant que les systèmes continueront par nature à exclure les individus qui sont soit trop fragiles, soit trop étrangers, soit trop petits, soit simplement hors normes, il faudra redoubler d'attention et d'effort pour emmener ces personnes dans un projet social qui les considère.

Considérant que les personnes atteintes d'un handicap mental ne bénéficient pas d'un programme d'inclusion courageux, considérant que nos institutions mêmes ne développent pas d'initiatives sérieuses dans ce domaine, et à l'occasion de la sortie du livre « Eglise et handicap mental » (FEP/Olivetan, nov 2019), le synode de l'Église protestante unie de France de la région Ouest, réuni à Rennes du 9 au 11 novembre 2019 demande :

- aux Eglises locales de développer une véritable stratégie de repérage de discernement d'accueil et d'inclusion des personnes atteintes d'un déficit mental et/ou psychique
- au conseil régional d'accompagner cette démarche,
- à la Fédération d'Entraide Protestante de proposer des outils pour favoriser cette inclusion.

Vœu adopté par 57 voix

Aumônerie du synode



*Moi, j'ai planté, Apollos a arrosé,
Mais c'est Dieu qui a fait pousser.
(1 Cor 3,6)*

Accueil et prière

Viens en cette heure, ô tendre Père
Te révéler à tes enfants.
Ensemble, unis dans la prière,
Vers toi nous élevons nos chants.

*Remplis nos cœurs par ta présence
De foi, d'amour et d'espérance.*

Permits, Seigneur, qu'à ta voix sainte
Nos cœurs se rangent sous ta loi,
Vivant toujours selon ta crainte,
Conduits et soutenus par toi.

Viens nous parler de ton Royaume
Où nous appelle ton amour
Et pour livrer nos luttes d'hommes
Arme nos bras jour après jour.

Louange

*Souffle, souffle de Dieu nous t'accueillons,
Viens purifier nos cœurs (bis)*

Rends-nous souples devant toi à l'écoute de ta voix
Rends-nous sensible à ton cœur, sois le Roi, sois le Seigneur.

Quand ton peuple s'humilie, renouvelle en lui ta vie
Chasse l'orgueil et la crainte et rends ton Eglise sainte.

Lecture biblique Psaume 65 v 10-14
 1 Corinthiens 3 v 5-9

Prédication

Prière d'intercession & Notre Père

Bénédiction

Prière du soir

samedi soir

Lecture biblique

Prière

Envoi

Culte du matin

dimanche matin

Accueil et louange

Vers Toi, Seigneur, vont nos louanges
Dans ta maison de paix.
O Dieu, reçois cette humble offrande
Où ton amour se plaît.
Vers Toi qui entends la prière,
Tout homme un jour viendra ;
Du poids trop lourd de sa misère
Tu le déchargeras.

C'est ton amour, Seigneur, qui donne
Ce qui germe et fleurit,
Et tous ces fruits dont tu couronnes
L'année que tu bénis.
Sur l'herbe neuve de la plaine
Ruisselle la rosée,
Les vallées sont des coupes pleines
De l'or mouvant des blés.

Les troupeaux couvrent les collines |
De leurs frémissements ;
La terre crie sa joie de vivre ;
Seigneur, reçois son chant.
Louange soit à Dieu le Père
A son Fils bien-aimé
Louange à l'Esprit de lumière
Qui vient nous habiter !

Lecture biblique

Esaïe 35 v 1,3-6
1 Corinthiens 3 v 6

Méditation

Prière

Prière du soir

dimanche soir

Chant

*Rien ne pourra jamais nous séparer de l'amour donné.
Rien ne pourra jamais nous priver de la liberté.*

Ni le malheur, ni l'inquiétude,
Ni toute la souffrance qui nous vient d'ailleurs.
Aucune faim, aucune misère,
Ni les dangers que redoutent les veilleurs.

Aucune mort, aucune vie,
Ni la nuée des anges et des esprits.
Aucun pouvoir, aucun combat,
Aucune force d'en haut ou d'en bas.

Lecture biblique

Prière

Envoi

Prière du matin

lundi matin

Chant

Lecture biblique

Prière

Culte Synodal à Rennes – Lundi 11 novembre 2019

CULTE SYNODAL

11 novembre 2019 à 11h

Introduction musicale

Accueil et Prière

Chant

Tournez les yeux vers le Seigneur (12-07)
Et rayonnez de joie
Chantez son nom de tout votre cœur
Il est votre Sauveur, c'est lui, votre Seigneur.

1. J'ai cherché le Seigneur et il m'a écouté ;
Il m'a guéri de mes peurs et sans fin je le louerai.
2. Dieu regarde ceux qu'il aime, il écoute leur voix ;
Il les console de leur peine, et il guide leurs pas.
3. Ceux qui cherchent le Seigneur ne seront privés de rien ;
S'ils lui ouvrent leur cœur, ils seront comblés de biens.

Louange

- Chant** 1. Dieu tout puissant, quand mon cœur considère (41-29)
Tout l'univers, crée par ton pouvoir :
Le ciel d'azur, les éclairs, le tonnerre
Le clair matin ou les ombres du soir,
De tout mon être alors s'élève un chant
Dieu tout puissant, que tu es grand ! (x2)
2. Quand, par les bois, ou la forêt profonde,
J'entends, joyeux, tous les oiseaux chanter,
Quand, sur les monts, la source avec son onde
Livre au zéphyr son chant doux et léger,
Mon cœur heureux s'écrie à chaque instant
O Dieu d'amour, que tu es grand ! (x2)
3. Mais quand je songe, au sublime mystère,
Qu'un Dieu si grand, a pu penser à moi,
Que son cher fils, et devenu mon frère
Et que je suis l'héritier du grand roi,
Alors mon cœur veut dire à lui le jour
Que tu es grand, O Dieu d'amour ! (x2)
4. Quand mon sauveur éclatant de lumière
Se lèvera, de son trône éternel
Et que laissant les douleurs de la terre
Je pourrai voir les splendeurs de son ciel
Je redirai à son divin séjour
Rien n'est plus grand, que ton Amour ! (x2)

Confession des péchés

Déclaration du pardon

Volonté de Dieu

- Chant** 1. Magnifique est le Seigneur (14-03)
Tout mon cœur pour chanter Dieu.
Magnifique est le Seigneur.
Alléluia, alléluia.
2. Que puissance, honneur et gloire
Reviennent au Dieu trois fois saint
Aujourd'hui et à jamais.
Alléluia, alléluia !

Lectures bibliques

Esaïe 41,17-20
1 Corinthiens 3,5-9

Prédication**Méditation musicale****Confession de foi**

Je crois en Dieu qui a créé le monde
pour que nous le cultivions et en célébrions la beauté.
Il est la source de notre vie.

Je crois en Dieu
qui a remis son pouvoir à Jésus-Christ
le serviteur mort et ressuscité
pour le pardon et pour la liberté de tous.
Il est le prix de notre vie.

Je crois en Dieu
qui par son Esprit nous unit à son Fils
pour que nous combattons le mal
et construisions une juste paix
dans l'espérance de son royaume.
Il est le sens de notre vie. Amen.

Chant

1. En toi, Seigneur, est notre espoir (45-19)
Que ta Parole soit notre pain,
Que ton Esprit nous garde unis,
Pour te servir, ô Jésus-Christ.
2. En toi, Seigneur, est notre vie :
Par toi, nous sommes enfants de Dieu,
Choisis de toute éternité,
Pour témoigner de ton amour.
3. En toi, Seigneur, est notre foi :
Dans la tempête de notre temps,
Tu nous apprends à te chercher,
Et tu nous donnes un cœur nouveau.
4. Honneur et gloire à notre Dieu,
À Jésus-Christ qui nous a sauvés,
Au Saint-Esprit qui vit en nous,
Dès maintenant et pour toujours !

Sainte Cène

Prière d'intercession

Notre Père, qui es aux cieux
que ton nom soit sanctifié,
que ton règne vienne,
que ta volonté soit faite
sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd'hui
notre pain de ce jour.
Pardonne-nous nos offenses,
comme nous pardonnons aussi
à ceux qui nous ont offensés.
Et ne nous laisse pas entrer en tentation,
mais délivre-nous du mal.
Car c'est à toi qu'appartiennent
le règne, la puissance et la gloire
pour les siècles des siècles. Amen.

Offrande

Parole d'envoi

Bénédiction

Chant final

*Rien ne pourra jamais nous séparer de l'amour donné
Rien ne pourra jamais nous priver de la liberté*

1. Ni le malheur, ni l'inquiétude
Ni toute la souffrance qui nous vient d'ailleurs
Aucune faim, aucune misère
Ni les dangers que redoutent les vieillards
2. Aucune mort, aucune vie
Ni la nuée des anges et des esprits
Aucun pouvoir, aucun combat
Aucune force d'en haut ou d'en bas.

Textes liturgiques

Louange

Merci, Dieu créateur,
pour la beauté que nous pouvons reconnaître
dans la nature jusque dans l'humanité,
dans le ciel et les petits enfants,
dans les fleurs et les grands cèdres,
dans la mer et les flocons de neige,
les sourires et les rides.
Tu ne cesses d'ouvrir l'avenir.
Filles et fils d'un même Père,
nous sommes appelés à vivre
la solidarité, le partage et la fraternité.
Merci pour le don d'être au monde et de vivre.
Ta providence nous apprend le respect,
le respect de ton œuvre. Alléluia !

Confession des péchés

Dieu créateur,
Nous posons devant toi nos contradictions.
Nous ne faisons pas le bien que nous voudrions
Nous peinons à transformer nos modes de vie
et à renoncer aux modèles de consommation qui sont les nôtres.
Nous oublions que ce sont les plus faibles et les plus démunis
Qui souffrent d'abord de la crise climatique.
Nous contribuons, par notre aveuglement,
à creuser le fossé entre eux et nous.
Pardonne-nous, toi qui nous fais vivre.

Dieu créateur,
Nous posons devant toi nos égoïsmes,
Notre manque de solidarité et de fraternité,
Notre refus de vivre simplement
afin que les autres puissent simplement vivre,
Nous oublions que tu nous as donné la terre en partage
Et non pour nous tous seuls...
Et c'est une maison commune que nous avons à habiter,
À préserver, à cultiver pour qu'un avenir soit possible.
Pardonne-nous, toi qui nous fais habiter la terre.

Dieu créateur,
Nous posons devant toi notre peur de l'avenir,
Notre pessimisme et notre sentiment d'impuissance,
Notre manque d'espérance qui nous pousse à baisser les bras,
À considérer notre faiblesse
Plutôt que la force que tu nous donnes
Et la confiance que nous pouvons mettre en toi, toi qui nous portes.
Pardonne-nous, toi qui nous donnes ta confiance.

Déclaration du pardon

Dieu, créateur et sauveur,
viens nous libérer du poids de nos contractions
Et de tout ce par quoi nous nous tournons vers la mort.
Au-delà des peurs, au milieu du chaos,
une Parole de Vie retentit,
Parole qui dévoile un autre avenir
rempli d'espérance pour chacun de nous
et pour la création toute entière.

Intercession

C'est à toi, le Dieu créateur, que nous nous adressons:

Viens renforcer notre espérance
Pour transformer nos peurs de l'avenir
en inspirant notre créativité

Viens renforcer notre espérance
Pour que nous assumions nos limites
et choisissons la sobriété dans notre quotidien

Viens renforcer notre espérance
Pour que nous nous engagions concrètement
à vivre la fraternité au service de ta justice

Viens dès aujourd'hui habiter nos cœurs
pour que nous habitions la terre à ton image,
celle du Dieu qui se fait proche des plus démunis,
des plus désespérés et des plus petits.

Amen

Sommaire

Bureau du synode.....	2
Aumôniers.....	2
Offrande du culte synodal.....	2
Majorité.....	2
Message du président du conseil régional	3
Serviteurs ‘inutiles’... mais insubstituables !	3
Message du trésorier du conseil régional.....	9
Comptes 2018 :	9
Année 2019 :	10
Décisions financières	24
Comptes 2018	24
Valorisation des contributions en nature.....	24
Budget 2020.....	24
Projet de budget 2020	25
Autres décisions	26
Composition du Conseil Régional pour la période 2020-2024.....	26
Liste des communautés œuvres et mouvements invités au Synode pour la période 2020-2024	26
Voix délibératives des associations culturelles « partageant un ou plusieurs postes permanents ou temporaires ».....	26
Renouvellement postes temporaires	27
Election de la modératrice de la 8 ^{ème} session.....	27
Election partielle du conseil régional.....	27
Conseil régional.....	27
Titulaires	27
Suppléants	27
Election partielle de la délégation au synode national.....	28
Suppléants	28
Résolution votée par le synode sur « Ecologie : Quelle(s) conversion(s) ?.....	29
Vœu adopté	32
Aumônerie du synode	33
Culte Synodal à Rennes – Lundi 11 novembre 2019.....	37
Textes liturgiques.....	41



Synode régional 2019

Rennes